



# Convocation en justice devant le tribunal correctionnel

Par **Myrddin68**, le **13/02/2025** à **10:45**

Bonjour, actuellement en cours de divorce, mon ex-épouse a déposé plainte contre moi pour soit disant l'installation de tracker sur son téléphone portable, ce que je nie formellement, et cette accusation a été durcit par le procureur pour harcèlement. J'ai donc passé une horrible et traumatisante journée de garde à vue comme un vulgaire coupable.

À la sortie de ma GAV, la seule chose qui a pu être retenu contre moi, est d'avoir installé un tracker sur mon téléphone, que j'avais en fait téléchargé (jamais utilisé et supprimé aussitôt) pour sécuriser les déplacements de ma mère atteinte d'alzheimer (mais je ne m'en souvenais plus vu le traumatisme de la GAV).

Je suis donc tout de même convoqué devant le tribunal correctionnel, pour avoir "installé une application de géolocalisation sur le mobile de madame afin de suivre ses déplacements" Ce qui est complètement faux et infondé, aucune preuve n'a pu être apportée !

je viens d'écrire un courrier AR au Procureur expliquant les preuves irréfutables de mon innocence et lui demandant un classement sans suite de cette affaire, pensez vous que ma requête ait une chance d'aboutir ?

Je vous remercie de vos retour et ne souhaite jamais à personne de vivre le traumatisme d'une journée en garde à vue !

Par **Zénas Nomikos**, le **13/02/2025** à **11:07**

Bonjour,

[quote]

ne souhaite jamais à personne de vivre le traumatisme d'une journée en garde à vue ![/quote]

je compatis

Pour la prochaine audience, prenez cela comme une chance de pouvoir dire et prouver que vous êtes innocent : la procédure est orale et écrite par conséquent les magistrats du siège pourront vérifier sur pièce vos déclarations orales : si vous êtes innocent la vérité éclatera au

grand jour!

J'ajoute que **vous êtes présumé innocent** et que c'est au procureur preuves à l'appui et au dossier papier soumis au tribunal de prouver formellement que vous êtes coupable si tant est que vous le soyiez.

Bon courage et bonne continuation.

Zénas